Le Télégramme

Date : 26/11/2018
Heure : 16:04:24
Journaliste : Steven Lecornu

www.letelegramme.fr
Pays : France
Dynamisme : 0

Visualiser l'article

Transmission d'entreprises. « Un enjeu économique important »

Plusieurs acteurs ont décidé de s'unir pour sensibiliser et accompagner les chefs d'entreprise dans la transmission de leur affaire.
La plupart des chefs d'entreprise ne sont pas préparés à la transmission. Un dispositif d'accompagnement individuel va être lancé. Quatre vingt deux entreprises du Pays bigouden sud ont été ciblées.
Le constat. Sur le territoire du Pays bigouden sud, 560 entreprises relevant de secteurs d'activités variés (commerce, services, artisanat…) ont été identifiées comme potentiellement cessibles en 2017. « La transmission des entreprises est un enjeu économique fort », souligne Géraldine Pogam, conseillère entreprise à la CCI. En parallèle, deux tiers des chefs d'entreprise concernés admettent ne pas y être préparés. Les raisons sont multiples : manque de temps ou encore manque d'informations des structures à contacter.

Le remède. Que faire ? Plusieurs acteurs ont décidé de s'unir pour sensibiliser et accompagner le cédant. La CCPBS (Communauté de communes du Pays bigouden sud) et l'Association de développement de l'économie sociale et solidaire (Adess Cornouaille), en partenariat avec les chambres consulaires, l' Urscop (l'Union régionale des Scop) et l'association Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE), lancent une action expérimentale destinée à sensibiliser les cédants aux enjeux de la transmission/reprise des entreprises. Un accompagnement individuel, gratuit et confidentiel va leur être proposé. Le dispositif a été lancé à Quimper, Quimperlé ou encore Concarneau.

Les entreprises visées. En Pays bigouden sud, 82 entreprises ont été retenues. Un fichier a été constitué selon les critères suivants : entreprises de deux salariés minimum et immatriculées depuis plus de sept ans, les chefs d'entreprise doivent être âgés d'au moins 50 ans. Ces derniers vont recevoir un courrier qui présentera la démarche. Ils seront ensuite contactés par un bénévole de l'association **EGEE**. Ces bénévoles sont des dirigeants à la retraite qui se proposent d'accompagner le cédant. Ils proposent une rencontre et, si l'entreprise

Tous droits réservés à l'éditeur

est intéressée, un rendez-vous est fixé. « La transmission est une vraie démarche psychologique. C'est un sujet sensible, très personnel », confie Alain Deras, délégué départemental de l'EGEE.

Une clé : savoir évaluer son entreprise. « Combien vaut votre entreprise ? » La question n'est pas si simple. Une mauvaise évaluation peut mettre à mal un projet de transmission. Pour y voir plus clair, la CCIMBO Quimper et l'association Cédants et repreneurs d'affaires de Cornouaille proposent une conférence sur ce thème, mardi 4 décembre, de 18 h à 20 h, à la CCIMBO de Quimper. Inscription au 02 98 98 29 65 ou mél. nathalie.gaucher@bretagne-ouest.cci.bzh.

Contact
Plus d'informations sur la transmission au 02 98 00 38 89.

Tous droits réservés à l'éditeur